

## Communiqué de presse

### **La gendarmerie enquête sur une escroquerie à l'encart publicitaire**

La CCI Deux-Sèvres se fait le relais de la Gendarmerie qui mène actuellement une enquête relative à des faits d'escroquerie à l'encart publicitaire auprès des commerçants, artisans, auto-entrepreneurs ayant créé ou repris une activité en 2015 sur l'ensemble du territoire national.

Les auteurs ayant été ciblés, les enquêteurs tentent de retrouver les établissements qui ont en été floués avec un mode opératoire précis : un commercial se présentant sous le nom de « M. MEYER » propose par téléphone un encart publicitaire dans un magazine "Le Guide de la Ville", "Le Guide des Services", "L'Officiel des entreprises", "L'Officiel des artisans", ou dans un magazine édité au profit des Sapeurs-Pompiers de Paris ou de la Gendarmerie.

Devant le refus de certains établissements, un individu se présentant comme membre des forces de l'ordre ou d'une quelconque organisation gouvernementale "Répression des Fraudes", "Brigade Financière" et quelquefois sous le nom d'un certain "Lieutenant TRIC" reprend contact. Il demande alors à se faire verser la somme de 3 000 à 3 800 euros par chèque au nom d'une société, le "Groupe Sichel" représenté par un certain "M. JACQUES », et propose d'envoyer un coursier pour récupérer le règlement. Un numéro de téléphone est laissé afin que l'établissement floué contacte le dit commercial.

Merci de contacter par courriel le Gendarme (Raphaël MILLUY) chargé de l'enquête : [raphael.milluy@gendarmerie.gouv.fr](mailto:raphael.milluy@gendarmerie.gouv.fr)

Toutefois, si vous identifiez les noms mentionnés plus haut comme ceux vous ayant été communiqués, merci de bien vouloir contacter le Gendarme MILLUY par téléphone au 06 20 14 07 84

Contact presse

**Vincent ROUVREAU**  
Directeur de la Communication Institutionnelle/ Marketing  
T : 05 49 28 79 22  
M : 06 21 46 66 8  
[v.rouvreau@cci79.com](mailto:v.rouvreau@cci79.com)